



Le bulletin de développement durable de la Société de l'assurance automobile du Québec

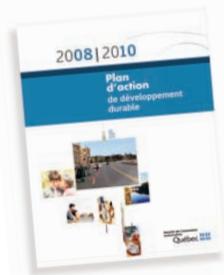


Au nom de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), je vous présente notre première édition de L'ÉcoResponsable. Ce bulletin électronique vise à faire connaître nos réalisations en matière de développement durable, mais également à promouvoir l'action responsable auprès des usagers de la route.

Je suis particulièrement fier que nos activités de promotion de la sécurité routière s'inscrivent dans la démarche collective de développement durable. En effet, la conduite sécuritaire contribue à la fois à réduire les risques d'accidents, leurs conséquences tragiques et les coûts de santé et d'indemnisation qui en découlent. De plus, elle diminue la consommation d'essence et la pollution de l'air.

Vous pouvez compter sur le personnel de la SAAQ pour inscrire les pratiques de l'organisation dans une perspective de durabilité, comme vous le constaterez à la lecture de ce bulletin.

*John Harbour, FCA,
Président et chef de la direction*



Déjà un an!

Plan d'action de développement durable 2008-2010

En 2008, alors que la stratégie gouvernementale venait tout juste d'être adoptée, la SAAQ a mis en œuvre son premier plan d'action de développement durable. Un an plus tard, le bilan des réalisations s'avère fort prometteur!

Sécurité routière, environnement et sensibilisation

La promotion de la sécurité routière occupe une place de choix dans notre plan d'action, puisqu'elle contribue au mieux-être collectif. En vue d'améliorer le bilan routier, nous avons choisi d'adapter nos interventions selon chaque région du Québec. Ainsi, en collaboration avec les intervenants locaux, diverses mesures sont déjà mises en place en Estrie et un plan d'action se développe dans les régions de Saguenay-Lac St-Jean et de la Montérégie. Cette stratégie sera déployée dans l'ensemble des régions du Québec au cours des prochaines années. Par ailleurs, nos outils d'apprentissage de la conduite comprennent maintenant un module sur l'écoconduite. Ils seront présentés à la population en 2009.

En matière d'environnement, nous privilégions notamment l'achat de papier fait à 100% de fibres recyclées et de matériel informatique portant une certification éco-responsable. Nous avons également amé-

nagé trois salles de visioconférence pour favoriser la tenue de réunions à distance et organisé la récupération des matières compostables au siège social à Québec.

De nombreuses activités d'information et de sensibilisation ont suscité la participation du personnel au cours des deux dernières années et plus récemment lors de la Journée de l'environnement dans l'administration publique.

Un portrait initial pour évaluer nos progrès

Au cours de cette première année de réalisations, nous avons en outre mesuré la consommation d'énergie de nos bâtiments et de notre parc de véhicules. Une étude des matières résiduelles générées au siège social a été réalisée. De plus, un sondage interne a révélé que 62,7% des répondants était sensibilisé au concept de développement durable. Les données recueillies permettront d'évaluer l'ampleur des résultats de nos actions.

Quelques projets à venir

D'ici la fin de 2010, nous mettrons en œuvre plusieurs gestes concrets. En voici quelques-uns :

- intégrer une perspective de développement durable dans nos communications publiques;
- déployer une « stratégie santé » qui favorise le bien-être du personnel;
- réduire la consommation d'énergie liée à nos transports et à nos bâtiments;
- adopter une politique d'acquisition écoresponsable.

Ces gestes concordent avec la vision globale de la SAAQ : conserver son leadership en sécurité routière, rechercher l'excellence comme assureur de dommages corporels et démontrer sa performance en tant qu'organisation.

Contrôleurs routiers Au service de la sécurité routière depuis 60 ans!



La fonction de contrôleur routier célèbre cette année son 60^e anniversaire! En effet, le gouvernement du Québec a institué le rôle d'agent de la paix spécialisé dans le contrôle des véhicules de transport des personnes et des biens en mars 1949. Le mandat de surveillance et de contrôle a ensuite été confié à la Société de l'assurance automobile en 1991, par l'intermédiaire de son agence, Contrôle routier Québec.

Au cours des prochaines années, les contrôleurs poursuivront leur travail de promotion de la sécurité routière dans une perspective de développement durable. Il est notamment prévu au plan d'action qu'ils effectuent plus d'interventions régionales auprès des transporteurs. Tel que recommandé dans la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, ces interventions permettront de poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et d'établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

Un joyeux anniversaire à tous nos contrôleurs routiers, qui sont devenus des intervenants incontournables en matière de sécurité routière!



Favoriser la réinsertion au marché du travail

En 2008, la SAAQ a confié aux ateliers de l'Établissement de détention de Québec une trentaine de commandes pour aménager ses véhicules de contrôle routier et produire des panneaux de signalisation pour ses centres de services. Cette initiative contribue à faciliter la réinsertion sociale d'ex-détenus.



L'installation de l'équipement électronique et le lettrage des véhicules de Contrôle routier Québec sont réalisés par un organisme d'économie sociale.

Des patrouilleurs à vélo

Avec le retour de la saison estivale, cyclistes et automobilistes devront partager la route. Afin de prévenir les accidents, la SAAQ subventionne pour une 9^e année l'organisme à but non lucratif Vélo-Sécur. Tout l'été, une trentaine d'équipes de Vélo-Sécur patrouilleront à vélo les milieux urbains et les réseaux cyclables de sept régions du Québec. Leur mission sera entre autres d'informer les citoyens sur les règles du Code de la sécurité routière et de vérifier l'état mécanique des vélos. Il s'agit d'un emploi estival formateur pour ces jeunes, qui sont principalement des étudiants en techniques policières. N'hésitez pas à les interpeller s'ils croisent votre chemin!



Patrouilleurs de Vélo-Sécur

Vélo-Sécur offre également un service de brigade environnementale qui vise à sensibiliser les citoyens, notamment en matière d'entretien des terrains et d'utilisation de l'eau.

Un leader en matière d'achat responsable

Saviez-vous que la SAAQ a été la première entité du gouvernement québécois à exiger la certification environnementale EPEAT (*Electronic Product Environmental Assessment Tool*) lors de l'achat de matériel informatique? Les critères EPEAT font maintenant partie des normes d'acquisition des ordinateurs au gouvernement du Québec. Nous devons ce progrès à Serge Bégin, chef de la Division des acquisitions de biens et des mandataires de la SAAQ.

M. Bégin a amorcé sa démarche en 2006. Il a découvert l'EPEAT à la suite d'une recherche pour acheter du matériel informatique plus respectueux de l'environnement. Il a ensuite sondé les fournisseurs potentiels pour s'assurer qu'ils soient capables de répondre aux critères de cette certification. Cette approche novatrice a encouragé certains manufacturiers québécois à s'inscrire sur le site Internet d'EPEAT, leur donnant ainsi l'opportunité de se positionner sur le marché nord-américain. En outre, la participation de M. Bégin à divers groupes de travail et tables de concertation a influencé le milieu des acquisitions des secteurs public et privé.

Grâce à sa démarche, tous les ordinateurs de table, les ordinateurs portables et les écrans que nous achetons depuis 2008 répondent aux critères EPEAT. Par exemple, ils sont fabriqués de matières recyclées et non toxiques, ils consomment peu d'énergie et plusieurs de leurs composantes peuvent être recyclées. Au cours des trois prochaines années, nous prévoyons acheter près de 1 200 ordinateurs certifiés EPEAT.

Par ailleurs, puisque l'EPEAT ne certifie pas encore les imprimantes, M. Bégin privilégie les programmes ENERGY STAR et Eco-Logo de même que la norme ISO 14 001 pour l'achat d'imprimantes.



Pour souligner son leadership environnemental, Serge Bégin a reçu la mention « Porteurs d'espoir de l'administration publique » mise en place par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et le Jour de la Terre.

Serge Bégin a reçu le trophée de la mention « Porteur d'espoir » des mains de Marie-Josée Linteau, le 22 avril dernier lors de la Journée de l'environnement dans l'administration publique. M^{me} Linteau est officière responsable du développement durable de la SAAQ et directrice des ressources matérielles et immobilières.

Première Journée de l'environnement dans l'administration publique



Un concours a été organisé pour tester les connaissances des employés sur le tri des matières résiduelles.

Le 22 avril dernier s'est tenue la première Journée de l'environnement dans l'administration publique. Les employés du siège social ont pu en apprendre davantage sur quelques bonnes pratiques environnementales de la SAAQ. Des stands d'information ont sensibilisé le personnel aux petits gestes en faveur de la protection de la Terre: recyclage, compostage, réduction du papier utilisé et conservation de l'eau potable étaient du nombre. Pour souligner l'événement dans tous nos bureaux, une vidéo d'information a été diffusée dans l'intranet.

Capsule écoconduite

Saviez-vous que rouler à 100 km/h plutôt qu'à 120 km/h réduit la consommation d'essence de 20 % ? En plus de rendre nos routes plus sécuritaires, le respect des limites de vitesse diminue la pollution de l'air!

(Source : CAA-Québec)



Une petite poubelle, une grande différence

En mars 2009, les employés du siège social ont troqué leur traditionnelle poubelle de bureau pour une minipoubelle qui s'accroche à leur bac de récupération du papier. L'objectif? Réduire à la source les déchets produits et atteindre les cibles gouvernementales de récupération. Comment? Assez petite, la minipoubelle incite le personnel à se questionner avant de jeter.



Le projet est né en 2008, après qu'une étude des matières résiduelles du siège social eut démontré que 80% du contenu de nos poubelles de bureau pouvait être recyclé ou composté. Malgré les bacs de récupération mis en place dans les salles de repas en 2007, les employés recyclaient peu lorsqu'ils étaient dans leur bureau. Toutefois, leurs efforts pour récupérer le papier et le carton ont permis de dépasser la cible gouvernementale.

Deux projets pilotes menés en 2008 ont servi à développer des outils d'information pour aider le personnel à gérer le changement. Ainsi, lors de l'installation des minipoubelles dans tout l'édifice, une foire aux questions, un aide-mémoire sur le tri des matières résiduelles et un reportage vidéo ont été diffusés dans l'intranet. L'étude des matières résiduelles prévue en 2010 fera connaître les résultats du projet.

La gestion de nos matières résiduelles

Adieu styromousse!

Deux ans plus tard...

En 2007, le personnel du siège social disait adieu aux verres à café en styromousse. Deux ans plus tard, cela représente près de 800 000 verres non utilisés! Comme le styromousse n'est pas recyclable au Québec et prend des siècles à se décomposer, les 2 200 employés du siège social peuvent être fiers!

À la SAAQ, nous compostons!

Les employés du siège social participent fièrement au projet pilote de compostage de la Ville de Québec. Depuis juin 2008, des bacs de récupération sont installés dans toutes les aires de repas et dans les toilettes. Par ce geste, une partie de nos matières résiduelles est réutilisée et moins de déchets sont envoyés à l'incinérateur, ce qui réduit les coûts liés à la collecte et à l'élimination.

Où vont nos piles et téléphones cellulaires usagés?

L'année dernière, la SAAQ a détourné plus de 1 500 lb de piles et plusieurs téléphones cellulaires usagés du site d'enfouissement ou de l'incinérateur. Ce matériel provient de la consommation personnelle des employés et de notre Division de la téléphonie et de la communication sans fil.

Les piles alcalines sont envoyées à une entreprise spécialisée en recyclage des métaux. Les autres piles sont transmises à la Société de recyclage des piles rechargeables. Quant aux téléphones cellulaires, ils sont recueillis par le Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) de Lévis, un organisme à but non lucratif qui permet à des jeunes de 15 à 18 ans ayant des difficultés scolaires d'obtenir un diplôme de qualification. Ils y démontent les appareils et font le tri des pièces, qui seront envoyées à des entreprises spécialisées dans le recyclage. Les téléphones en bon état peuvent aussi être acheminés à d'autres utilisateurs pour un réemploi.



Les piles sont considérées comme des déchets domestiques dangereux, car elles peuvent contaminer les eaux souterraines lorsqu'elles sont enfouies. Les téléphones cellulaires contiennent des substances qui peuvent être toxiques pour la santé et l'environnement.

Pour tout renseignement : developpement.durable@saaq.gouv.qc.ca